

Municipales Bio 2026 : un programme pour la bio locale



Quels objectifs pour la bio ?

-  Atteindre 100% du foncier agricole appartenant à la collectivité en bio.
-  Tendre vers 100% de bio dans les cantines.
-  Aller vers 25% de la surface agricole communale en bio en 2032.
-  Viser 12% de consommation bio sur tout le territoire.

Une initiative portée par 800 agriculteur·ices bio en partenariat avec des acteurs engagés en Ile-et-Vilaine :



AGROBIO 35
Les agriculteur·ices
bio d'Ile-et-Vilaine



Des actions à impact pour l'économie locale, la santé et l'environnement

Action sociale

Développement économique

Climat, Eau et biodiversité

Restauration collective

Contrat Local de Santé



Retrouvez toutes nos propositions d'actions sur Internet !

Quels effets pour la collectivité ?



Réduction des risques pour la santé pour les agriculteurs et agricultrices, leurs voisinage et l'ensemble des habitants via l'alimentation bio qui réduit le risque d'obésité, de diabète de type 2, de cancer du sein et de lymphome



Renforcement de l'économie locale, avec des fermes bio générant +30% d'emplois et dont plus de la moitié vendent en circuit-court. Une opportunité pour le développement d'ateliers de transformations locaux et le maintien d'une activité agricole diversifiée. Un levier essentiel pour la dynamique des communes rurales !



Réduction des coûts de traitement de l'eau potable, par l'absence d'utilisation de pesticides de synthèse et une moindre utilisation de nitrates.



Développement d'une agriculture favorisant le lien entre les habitant-es et les agriculteur-ices. Une opportunité pour questionner l'alimentation, créer une dynamique positive pour une meilleure accessibilité de l'alimentation sur le territoire.



Préservation du climat et de la biodiversité, avec des productions végétales moins émettrices de GES et une présence renforcée d'espèces végétales et animales sur les surfaces bio.



Maintien du paysage bocager, avec une alimentation des bovins bio basée sur le pâturage et la replantation de haies régulières et le développement de l'agroforesterie sur les fermes bio.



Pour en savoir plus :

QUENTIN VAZEILLE

Chargé de plaidoyer - 06 03 10 79 48

q.vazeille@agrobio-bretagne.org